



## SPASEEN-FO

Syndicat des **Personnels**  
**Administratifs des**  
**Services Extérieurs de**  
**l'Education Nationale**

Montreuil,  
Le 14 mars 2016

- ✓ Statuts
- ✓ Code du travail
- ✓ Salaires
- ✓ Emplois
- ✓ Protection sociale

**Tout est lié !**

**Le 31 mars 2016 :  
GREVE INTERPRO !**



## Rendez-vous salarial : après moi le dégel...

La ministre de la Fonction publique réunira les organisations syndicales le 17 mars dans le cadre du « rendez-vous salarial » qui devait se tenir en février et qui a été reporté.

Ce mauvais signe risque d'être suivi par d'autres. En effet, une augmentation de 0,2 à 0,5 % – au mieux – de la valeur du point d'indice est visiblement dans les tuyaux.

Pour FO qui réaffirme ses revendications, il n'est pas question d'accepter un dégel symbolique, mais bien une hausse au minimum de 8% pour rattrapage partiel des baisses de salaires que tous les agents ont connu sur leur fiche de paye depuis 2010 !

### Toute annonce inférieure serait synonyme de mépris.

D'autant que 7 milliards ont été économisés par le seul gel du point d'indice depuis 2010 et que la déclinaison des mesures issues du protocole AFP-PPCR ne coûteront quasiment rien, cette année, de l'aveu même du président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, du seul fait de la fin des réductions d'ancienneté.

Si FO n'a pas signé le protocole PPCR, c'est non seulement parce que celui-ci lie dorénavant les augmentations éventuelles aux indicateurs économiques et au "retour potentiel à une meilleure croissance" (qui n'est pas à l'ordre du jour...), mais aussi parce que les grilles qui en sont issues n'offrent pas une revalorisation massive de carrière.

De plus, il met en place l'interministérialité et le trans-fonction publique à tous les niveaux, favorisant la destruction aussi bien des statuts particuliers que des missions mêmes des agents qui les exercent.

Le SPASEEN-FO le rappelle : Tous les agents, titulaires et contractuels, ont subi une baisse de leur traitement.

Un attaché débutait en 1983 à 175% du SMIC. Il débute sa carrière aujourd'hui à 114% du SMIC, alors même que la mise en place du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP n'a entraîné aucune augmentation significative des primes. Que dire alors des Adjoints et des SAENES, ou des collègues contractuels dont l'indice de rémunération n'évolue pas...

Pour FO, c'est, pour tous, 8% d'augmentation et 50 points d'indice pour rattrapage de salaire depuis 2000.

### Cette smicardisation est inacceptable.

Elle rejoint les projets de la loi Travail, participant à la baisse du « coût du travail » et s'inscrit dans les mesures d'austérité.

Pour le SPASEEN-FO, le cap de l'inacceptable a été franchi depuis trop longtemps.

Lois Ayrault et Macron, projet de loi Valls-El Khomri, réforme territoriale qui s'apprête à saccager les services de l'Education nationale, territorialisation de l'Ecole par les lois des refondations, individualisations des carrières et des salaires, toutes les mesures gouvernementales sont synonymes de régression sociale et de pertes d'acquis.

Les coups pleuvent sur les salariés, tant du privé que du public, avec la remise en question continue de toutes leurs garanties et de tous leurs acquis.

### Une seule réponse est possible : la grève interprofessionnelle !

Le SPASEEN-FO rejoint l'appel de la Confédération Force Ouvrière à la grève interprofessionnelle le 31 mars 2016.

Les salariés du public et privé doivent se défendre, unis contre cette politique destructrice et mortifère des droits de chacun.

